Paris : Pétition pour sauver l'hôtel de la Marine

11/01/2011 à 6h56

L'Hôtel de la Marine, prestigieux hôtel particulier du XVIIIème siècle appartenant à l'Etat, est sur le point d'être loué pour une très longue durée (60 à 80 ans). L'écrivain Régis Debray et six historiens dont Pierre Nora, Jacques Le Goff et Jean-Noël Jeanneney, ont lancé un appel au président de la République afin qu'il ne «*brade*» pas l'Hôtel de la Marine, «*lieu chargé d'histoire*» situé place de la Concorde à Paris.

La France ne perd pas sa mémoire, elle la vend.

Quiconque éprouve encore un minimum de respect pour le passé national, pour les pierres chargées de symboles et d'une histoire qui touche tous les Français ne peut qu'être révulsé à l'idée que l'hôtel de la Marine, place de la Concorde, soit alloué le 17 janvier – demain ! – sans protestation aucune, affermé, disons le mot : aliéné à un groupe financier international, Alexandre Allard, pour, derrière la façade inchangée, en faire un Barnum commercial assorti de suites de luxe. (…)

C'est là, dans cet hôtel construit par Gabriel et Soufflot pour Louis XV, et qui avait toujours appartenu à la Couronne, qu'ont eu lieu les premières émeutes populaires à la veille du 14 juillet 1789 ; là que s'était installé le secrétaire d'Etat à la Marine quand Louis XVI et le gouvernement avaient dû quitter Versailles à la fin de 1789, pour rejoindre les Tuileries.

C'est là que, devant cette façade aux magnifiques péristyles ironiquement dédiés à la magnificence et à la félicité

publiques, Louis XVI et Marie-Antoinette, mais aussi tant d’autres acteurs célèbres ou anonymes de la Révolution, ont été guillotinés.(…)

Libération Le Monde